

27 MARS 2024

Paris, le

SOUS-DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES
ET DES RELATIONS SOCIALES

Bureau de la gestion des personnels (RH4)

Dossier suivi par :

Magali Faussemagne
Section CPIP / Corps de commandement
01.70.22.76.65
magali.faussemagne@justice.gouv.fr

Mesdames et Messieurs les directeurs
interrégionaux des services pénitentiaires

Monsieur le directeur de l'École nationale
d'administration pénitentiaire

Madame la cheffe du service national du
renseignement pénitentiaire

Monsieur le directeur de l'agence du travail
d'intérêt général et de l'insertion
professionnelle

Objet : Rectificatif à la note du 15 mars 2024 relative à la campagne de mobilité des
conseillers pénitentiaires d'insertion et de probation (CPIP) au titre de l'année 2024

Réf. : Note DAP/RH4 du 15 mars 2024

P.J. :

- Annexe 1 actualisée ;
- Annexe 2 bis – relative aux postes de RT TIG ;
- Fiche de poste de chargé de mission recrutement à la DISP de Marseille.

Je vous informe que la liste des postes offerts dans le cadre de la campagne de mobilité des
conseillers pénitentiaires d'insertion et de probation (annexe 1 de la note du 15 mars 2024) fait
l'objet des modifications suivantes :

DISP Lyon :

- Siège de la DISP de Lyon : Ajout d'un poste de responsable de formation – 1 PV et 1 PSDV en lieu et place de 1 PSDV.

DISP Marseille :

- PRCPIP Marseille : Retrait d'un poste – 0 PV en lieu et place de 1 PV ;
- Siège de la DISP de Marseille : Ajout d'un poste profilé de chargé de mission recrutement.

DSPOM :

- SPIP Polynésie française – RA Uturoa Raiatea : 1 PV en lieu et place de 0 PV ;
- SPIP Polynésie française – RA Papeete : 5 PV en lieu et place de 6 PV.

DISP Strasbourg :

- SPIP 68 - RA Colmar : Retrait d'un poste – 1 PV en lieu et place de 2 PV ;
- SPIP 68 - RA Einsisheim : Ajout d'un poste - 1 PV en lieu et place de 0 PV ;

ATIGIP :

- Ajout de 6 postes en PSDV de référent territorial TIG (annexe 2 bis).

L'ensemble de ces modifications a été intégré dans l'annexe 1 de la note du 15 mars 2024. Pour plus de lisibilité, l'ensemble des postes de RT TIG ont également été intégrés dans cet annexe.

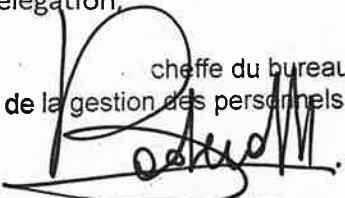
Le calendrier des opérations de mobilité reste inchangé. A cet égard, il est rappelé que la date limite de candidature est fixée au **5 avril 2024 inclus**.

Le bureau de la gestion des personnels reste à votre disposition toute information complémentaire.

Pour le sous-directeur des ressources
humaines et des relations sociales,

Par délégation,

cheffe du bureau
de la gestion des personnels



Véronique RODERO